

PLR

Les Libéraux-Radicaux

vert'libéraux

Elections communales

7 mars 2021

SAINTE-
CROIX ▶▶
DEMAIN



Rachel Gueissaz
Lionel-Numa Pesenti
à la Municipalité

 facebook.com/PLRstecroix/
 [plr_saintecroix](https://www.instagram.com/plr_saintecroix)

LISTE 1



Rachel Gueissaz

Employée administrative et comptable

Lionel-Numa Pesenti

Employé de commerce

Rachel Gueissaz

Arrivée à Sainte-Croix avec ma famille en 2006, j'ai découvert un endroit où il fait bon vivre: une nature préservée aux portes des maisons, des activités variées, une riche histoire industrielle et humaine, un réseau associatif et bénévole dense, des services pour tous (soins, écoles, transports), de nombreux commerces et restaurants et un esprit d'entraide si propre aux régions de montagne ou de campagne.

Tous ces atouts m'ont fait me sentir «chez moi» et m'ont poussée à m'investir pour maintenir et développer ces belles choses qui existent dans notre région. D'abord en tant que bénévole auprès d'associations locales, puis en travaillant dans la commune et enfin en intégrant le Conseil communal en 2015.

Cette année, je me représente aux élections, et à la Municipalité, avec 30 autres candidat(e)s. Tous ensemble, nous nous engageons pour le développement de notre région et de son bien-vivre et nous comptons sur votre confiance lors de la votation du 7 mars prochain.

Lionel-Numa Pesenti

Je suis fier de m'engager pour un nouveau mandat pour ma Commune d'adoption et je vous dis déjà merci pour les 6 ans que vous m'avez permis de passer au sein de la Municipalité. Je suis fier de le faire avec mes colistières et colistiers du PLR, associé aux Vert'libéraux. Une belle représentation du tissu social et économique de la population de Sainte-Croix.

Commune d'adoption... pourquoi? Car je suis venu à Sainte-Croix pour le travail en l'an 2000 et j'y ai pris mes quartiers en 2005. Je me suis investi aussi bien dans plusieurs sociétés locales que professionnellement pour défendre les intérêts de la région.

Siégeant depuis 2015 au sein de la Municipalité de Sainte-Croix, je désire effectuer un deuxième mandat, afin de terminer des dossiers d'importance et surtout m'investir pour la continuité dans la gestion des affaires communales.

C'est pourquoi, je vous invite à nous faire confiance et à voter les listes PLR et Vert'libéraux, pour le Conseil Communal et pour la Municipalité.

Pascal Broulis, conseiller d'Etat

Sainte-Croix, terre d'équilibres

Alphonse Allais aurait adoré Sainte-Croix. Lui qui a popularisé l'idée selon laquelle «il faudrait bâtir les villes à la campagne, car l'air y est plus sain», aurait trouvé sur notre balcon jurassien exactement ce qu'il réclamait avec humour. Un bourg où on respire à pleins poumons, qui cumule les atouts de la ville et du village.

A 1000 mètres d'altitude, auprès des sapins, les Sainte-Crix vivent heureux. Nous profitons d'un cadre naturel magnifique, emblématique d'un tourisme doux, propice à tous les sports d'extérieur, où les saisons sont marquées, l'hiver vivifiant, le printemps exubérant, l'été sans canicule et l'automne flamboyant. Situation? Un peu à l'écart mais pas loin; avec un train qui monte en fréquence et une route régulièrement améliorée.

Ici s'est développé un esprit remarquable, à la fois calme et entrepreneurial, industriel, attaché à son pâturage et tourné vers le large. La vue porte vers ces horizons où on exportait naguère par cargaisons entières les produits de connaissances techniques mondialement reconnues. Aujourd'hui, les métiers d'arts de toute la chaîne du Jura, à cheval sur la France et la Suisse, ont été reconnus par l'Unesco patrimoine mondial immatériel de l'humanité. Les savoir-faire se perpétuent et se renouvellent dans notre Ecole technique, s'exposent aussi, bientôt,

dans un Musée unique qui est notre grand projet culturel.

Ce qui me réjouit aussi à Sainte-Croix, c'est la force du lien communautaire. Comptoir, carnaval, marchés d'été, cinéma... Rencontre et convivialité ne sont pas des vains mots, et on n'attend que la fin de la pandémie pour les remettre en pleine vigueur. On se félicite dans l'intervalle d'avoir sur place tous les services et commerces nécessaires - y compris un précieux centre de soins - comme de compter sur un dense réseau d'entraide dans un appréciable climat de sécurité.

Finalement, décrire brièvement Sainte-Croix c'est parler de liberté, de responsabilité et de solidarité. Ces valeurs de notre PLR, auquel je souhaite plein succès pour les élections communales qui arrivent.

Pascal Broulis



Qualité de vie



Offrir un cadre de vie attractif

Vivre à la montagne et à la campagne est un privilège pour notre qualité de vie. De nombreux investissements ont été effectués ces dernières années pour améliorer encore ces conditions: le bâtiment Métiers 3, offrant un cadre scolaire et d'apprentissage de qualité pour les élèves de l'école obligatoire et du CPNV de Sainte-Croix, mais également des locaux agréables pour une UAPE et un accueil de jour de la petite enfance. Pour nos aînés, l'EMS « L'arbre de vie » propose sécurité et confort à ses résidents. Enfin, les acteurs associatifs et culturels reçoivent chaque année de nombreux subsides communaux, afin de continuer à proposer un programme riche et varié.

Outre certains projets imposés par les législations cantonales (nouvelle salle de gym de la Gare ou rénovation de la STEP), les efforts financiers doivent perdurer pour

assurer la cohésion sociale et garantir le bien-être de tous. Le groupe PLR & Vert'libéraux soutient ces efforts en proposant de :

- Développer une synergie entre la Commune, l'École et la cellule familiale, notamment dans le cadre du projet cantonal « Concept 360 » et l'accompagnement des jeunes en difficultés sociales ou éducatives ;
- Soutenir d'une manière accrue les activités culturelles et sportives, avec un effort particulier pour les infrastructures faisant la renommée de la région (remontées mécaniques, piscine, cinéma, musées...), afin de permettre une gestion adéquate de leurs ressources et leur pérennité indispensables pour le bien-être des habitants et l'attractivité de notre région ;
- Offrir un espace co-working car la COVID 19 nous a montré l'importance du télétravail pour bon nombre d'entreprises. Cette nouvelle manière de travailler pourrait entrer dans nos habitudes si nous offrons à la population qui le désire un espace de travail adapté sur la Commune. Cela permettrait de réduire la fatigue et le stress des employés, mais également de désengorger l'axe routier traversant notre Commune.

Sécurité

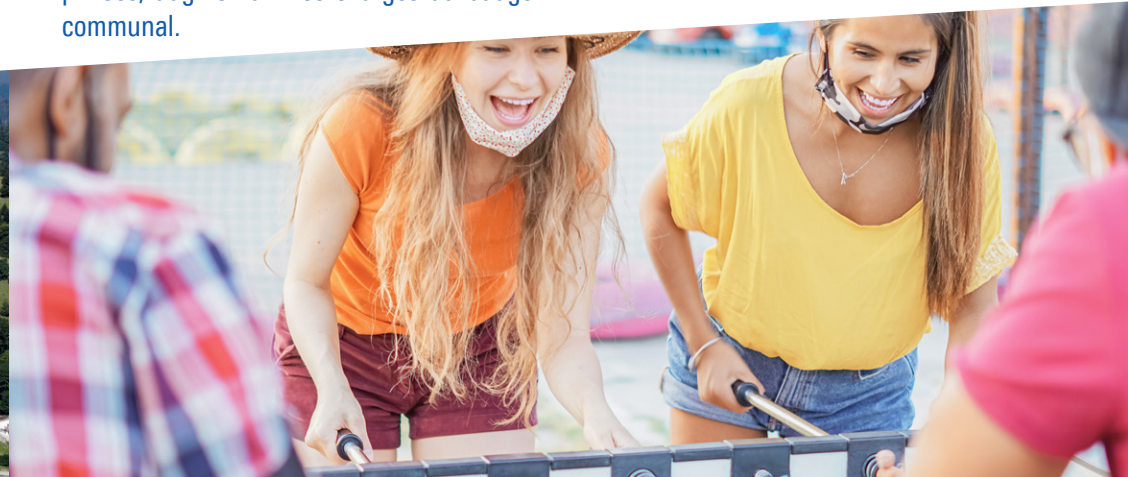


Maintenir une vie sociale paisible et répondre aux inquiétudes

La population et les autorités s'inquiètent des incivilités commises sur le territoire communal, notamment les dégradations sur les biens publics. Si le nombre d'infractions n'a pas fortement augmenté ces dernières années, leur diffusion sur les réseaux sociaux apporte un sentiment d'insécurité pour la population. Le jeune âge de certains protagonistes inquiète également. La mise en application et l'interprétation de la sécurité communale par le Canton donnent du fil à retordre aux Communes, notamment par la diminution de la présence de la gendarmerie sur les lieux et la baisse tout aussi grandissante des tâches effectuées par celle-ci. Cet état de fait nécessite l'engagement d'un deuxième Agent de Sécurité Publique (ASP) à Sainte-Croix et le recours à des sociétés de surveillance privées, augmentant les charges du budget communal.

Le groupe PLR & Vert'libéraux entend chercher des réponses aux inquiétudes qui se propagent au sein de la population. Nous proposons plusieurs axes d'action, permettant d'allier dialogue et prévention, et non plus seulement répression :

- Réouverture d'une maison de jeunesse, avec un encadrement socio-éducatif professionnel pour les adolescents. Ce lieu proposera activités et projets aux jeunes du Balcon, dans un cadre sécuritaire, ouvert au dialogue et aux échanges.
- Développement d'un concept de prévention des incivilités par des actions de conciliation réparatrices, réunissant la police, les autorités communales, l'établissement scolaire et les parents des enfants ou adolescents incriminés. Ce concept, appelé réseau PUERO, permettra, avec le concours de la Division prévention de la criminalité, d'organiser des conciliations extrajudiciaires par les Municipalités, d'animer des conférences aux parents et de mettre en place un concept de prévention qui aboutira sans aucun doute à une diminution des problèmes locaux.





Rachel Gueissaz
Employée administrative et comptabilité



Lionel-Numa Pesenti
Employé de commerce



Ioan Balin
Entrepreneur et enseignant



Dionisio Baptista
Entrepreneur



Pierre-Etienne Bornand
Ingénieur retraité



Dylan Breitler
Contremaître maçon



Mathieu Buchli
Carrossier



Maria Caramia
Responsable de musée



Jean-Philippe Favre
Consultant



Olivier Favre
Commercial



Nicole Frossard
Commerçante



Philippe Gueissaz
Architecte EPFL-FAS-SIA



Geneviève Rolaz
Responsable administrative des cabinets médicaux



Patrick Saint-Denis
Menuisier



Michael Schmutz
Enseignant



Olivier Troyon
Architecte et chef d'entreprise

LISTE 2



Paulo Batista
Peintre en bâtiment et entrepreneur



Luzia Bernshaus
Commerçante retraitée



Patrice Bez
Directeur Grand Hôtel



Christelle Bietry
Employée de commerce



Munib Cohadarevic
Menuisier



Elena Court
Enseignante



Salvatore Di Spirito
Architecte



Patrick Duperex
Employé de commerce avec brevet fédéral



Olivier Guignard
Ingénieur retraité



Corinne Jaquier
Styliste ongulière



Thierry Magnin
Bûcheron-Charpentier



Danny Malushi
Etudiant



Laurence Varela
Technicienne radiologie HES, expert radioprotection



Eric Vuissoz
Boulangier confiseur



Jean-Bruno Wettstein
Ingénieur agronome EPFZ indépendant

Economie Locale



Soutenir et développer les secteurs économiques régionaux

Forêts, prairies et pâturages couvrent 86% du territoire communal. La grande majorité de ces surfaces appartient à la Commune. Les entreprises actives dans ce secteur sont peu nombreuses mais contribuent à maintenir un paysage ouvert et diversifié et produisent des biens de première nécessité. Les bois de construction peinent à trouver des marchés rémunérateurs, mais nos forêts fournissent l'énergie pour approvisionner la centrale de chauffage à distance. Cette tendance va encore s'accroître au vu des nouvelles politiques énergétiques. Du côté des propriétés agricoles, les investissements dans le cadre du plan de gestion intégrée doivent permettre de maintenir des surfaces de prairie et de pâturage propices à une production alimentaire de qualité et de proximité, tout en maintenant une diversité floristique importante.

L'industrie, orientée vers la sous-traitance et sujette aux turbulences économiques mondiales, a perdu 30% de ses emplois entre 2011 et 2018. Le nombre d'emplois dans la construction a lui augmenté de 47% durant cette même période. Nous devons poursuivre les efforts de promotion économique et de développement de zones d'activités pour attirer des entreprises à forte valeur ajoutée et innovatrices. Dans le domaine de la

construction, le développement des activités des artisans locaux peut être stimulé par des mesures incitatives à l'intention des propriétaires les favorisant à entreprendre des travaux de rénovation et par un programme de valorisation et de réaménagement des friches industrielles existantes.

Le secteur tertiaire finalement représente plus du 60% des entreprises. L'évolution 2011-2018 fait apparaître une diminution des emplois dans le commerce (-8%) et une réduction des activités financières. La fermeture de commerces se poursuit, le personnel des banques diminue et les menaces sur La Poste refont surface régulièrement.

Conscient des nombreux enjeux liés à ces domaines économiques, le groupe PLR & Vert'libéraux s'engage pour :

- Soutenir les efforts consentis pour préserver et valoriser le patrimoine forestier de façon optimale à long terme ;
- Favoriser les projets visant à maintenir une production alimentaire de qualité et de proximité ;
- Poursuivre la promotion économique et défendre le développement de zones d'activités pour les nouvelles entreprises ;
- Développer un programme de rénovation des bâtiments privés ou communaux ;
- Encourager les habitants à consommer local pour endiguer la fermeture des commerces.

Urbanisme



Valoriser le patrimoine bâti et stimuler de nouveaux projets immobiliers

Le territoire se doit d'être géré de manière responsable et visionnaire. Par le plan d'affectation en cours de révision, les autorités cherchent à aménager Sainte-Croix pour répondre aux besoins de ses habitants et de ses entreprises. Pour attirer de nouveaux résidents, qui permettront une amélioration de l'économie régionale par leur consommation locale, la Commune a besoin de proposer un cadre de vie agréable, de l'emploi, mais également des logements adaptés.

Dans cette optique, nous nous engageons à soutenir la construction de nouvelles habitations, la rénovation énergétique d'anciens bâtiments, mais surtout la réhabilitation des friches industrielles,

encore bien nombreuses sur notre territoire, pour les rendre à nouveau utilisables, soit pour implanter des entreprises, soit sous forme de nouveaux logements en changeant l'affectation du bâtiment. Dans un deuxième temps seulement, il s'agira de promouvoir la construction de zones d'activités nouvelles pour accueillir des entreprises.

La Municipalité travaille sur le Projet I21 dont le dossier a déjà été présenté au conseil communal et qui va dans le sens de la réflexion.

Le groupe PLR & Vert'libéraux entend soutenir ces projets de revalorisation du patrimoine bâti de notre Commune pour permettre à de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants de s'installer dans notre région et ainsi dynamiser notre économie et notre bien-être locaux.



Durabilité, énergie



Soutenir les projets locaux de développement durable

Dans le contexte actuel des défis environnementaux – climatiques, le groupe PLR et Vert'libéraux se préoccupe de la durabilité locale et milite pour la conservation du label Cité de l'Énergie de Sainte-Croix, obtenu en 2004.

Leurs membres actifs, comme le Vert'libéral Ioan Balin au sein de la Commission communale de l'énergie, ont déjà œuvré à la mise en place d'un nouveau règlement communal pour les subventions aux énergies renouvelables en 2019, et plus récemment par l'élaboration, par le PLR Numa Gueissaz, de la motion «Pour un soutien aux énergies renouvelables sur la Commune: centrales solaires participatives».

Grâce au nouveau règlement, en 2020, 120 projets ont été soutenus pour un montant total de Frs. 216'735.-: 30 installations photovoltaïques, 2 solaires thermiques, 3

bornes de recharge de voitures électriques, 3 subventions pour le chauffage à bois à distance, 35 vélos électriques et pas moins de 35 abonnements CFF demi-tarifs, sans compter le label Minergie ou tout autre projet démontrant l'efficacité énergétique.

Dans la même ligne, nous soutenons les projets d'isolation thermique des bâtiments et voulons engager des actions politiques pour alléger les contraintes du classement ISOS (inventaire fédéral des sites construits) des maisons historiques. L'extension du chauffage à distance est aussi une priorité.

Nous voulons également accorder plus d'attention aux projets des associations, des collectifs ou des privés visant à la durabilité locale: autoconsommation, permaculture, forêt comestible, fermes de subsistance, utilisation du bois local, recyclage, réduction de l'emballage, alimentation de saison et locale...

Nous nous engageons également à encourager les entreprises ayant un profil durable ou des projets liés à la durabilité en soutenant la création d'un pôle environnement et énergie au Technopôle de Sainte-Croix et des formations professionnelles en lien avec le sujet.



Finances



Maintenir l'équilibre budgétaire et permettre les investissements futurs

La comptabilisation des ressources et des dépenses permet la gestion du ménage communal. L'endettement est un indicateur de la santé financière d'une communauté. Les obligations légales imposent des investissements aux Communes, sans égards à leur situation financière. Si les coupes budgétaires ne sont pas suffisantes pour boucler les comptes sans pertes, il ne reste plus aux Communes qu'à s'endetter ou avoir recours aux augmentations d'impôts.

A part quelques bâtiments, des forêts et des pâturages, la Commune de Sainte-Croix n'a pas de fortune propre pour subvenir à ses dépenses d'investissement. Elle doit recourir à l'emprunt bancaire et s'endetter. La dette a passé de 20 millions en fin 2015 à 25 millions en fin 2019.

Quatre types de dépenses sont considérées pour Sainte-Croix:

1. Dépenses budgétaires récurrentes: entretien des routes et bâtiments, alimentation en eau potable, épuration, transports publics, écoles... Environ 22 millions par an;
2. Dépenses budgétaires de loisirs et bien être: culture, sport. Environ 1 million par an;

3. Dépenses d'investissement pour travaux importants obligatoires: salle de gymnastique, nouvelle STEP. Environ 32 millions sur 5 ans;
4. Dépenses d'investissement sans caractère obligatoire: tourisme, culture, sport... Environ 13 millions sur 5 ans.

A Sainte-Croix, les investissements effectués ces cinq dernières années ont pu être réalisés avec une dette constante grâce aux reports de gros travaux. La marge d'autofinancement étant en diminution, les réalisations d'infrastructures à venir ne pourront se faire qu'en ayant recours à des emprunts supplémentaires. Plus de 40 millions d'investissements, «obligatoires» ou «de confort» sont déjà planifiés dans les prochaines années, dont plus de la moitié entraînera une augmentation de la dette. La vérité doit être dite: une augmentation d'impôts devra être proposée au nouveau Conseil communal afin de garder l'équilibre budgétaire.

Pour contribuer à la bonne gestion du ménage communal, le groupe PLR & Vert'libéraux s'engage à garantir la réalisation des prochains projets importants pour l'avenir de notre Commune, tout en cherchant à introduire des augmentations d'impôts les plus modérées possible pour les habitants et les entreprises.



Economie et environnement



Créer un fonds communal d'encouragement à la rénovation immobilière

Le groupe PLR & Vert'libéraux déposera une motion au Conseil du mois de mars 2021 pour demander la création de ce fonds communal.

Celui-ci doit permettre aux propriétaires immobiliers sis sur le territoire communal de demander une subvention de 5%, maximum Frs. 5'000.–, pour soutenir la rénovation des bâtiments existants dans le cadre d'une amélioration du bilan énergétique. Ceci pour tendre vers les obligations du programme Energie 2050.

Le fonds sera constitué d'une enveloppe prise dans le budget communal de Frs. 100'000.– par année sur une période de 5 ou 10 ans.

Rejoignez-nous

 facebook.com/PLRstecroix/

 [plr_saintecroix](https://instagram.com/plr_saintecroix)

PLR

Les Libéraux-Radicaux


vert'libéraux

Un règlement sera établi, précisant notamment quelques règles quant aux entreprises qui pourront exercer sur le chantier: leur siège social se trouve sur le territoire communal; en cas d'absence du corps de métier sur le territoire communal, l'entreprise doit avoir son siège en Suisse; l'entreprise doit se situer dans un périmètre de 10 km autour de Sainte-Croix.

Les buts de cette motion sont multiples:

- Stimuler les propriétaires à faire des efforts supplémentaires pour la transition énergétique.
- Rénover et embellir le bâti de notre Commune, impactant positivement l'aspect visuel, bien-être et touristique de notre région.
- Faire circuler l'argent pour stimuler l'économie régionale.

Le 7 mars,

**je vote la liste 2
pour le conseil communal
de Sainte-Croix.**